



COMPTE RENDU SOMMAIRE  
RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Lundi 25 juillet 2022 – 20h00

L'an deux mille vingt deux

Le lundi 25 juillet à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Talloires-Montmin sous la présidence de Mr Didier SARDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 21 Juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : 16

Pouvoirs : 6

Votants : 22

Présents :

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO Sylviane WANDEROILD  
Bernard FOUQUERE, Benoit RICHARD, Alban Gobert  
Christophe DUNOYER, Emmanuel Hubert, Magali Sulpice  
Ségolène CAMUSET, Stéphanie CORCY, Stéphane Duclos  
Jean-Paul COQUARD, Bruno ASSELIN,  
Raphaël LYARET, Alexandra FRARESSE

Procurations :

Olivier MOUZIN a donné pouvoir à Christophe Dunoyer  
Brigitte NEMOZ a donné pouvoir à Sylviane Wanderoild  
Sylvie BESNIER a donné pouvoir à Bettina GARBEROGLIO  
Daniele ROCHET a donné pouvoir à Raphaël LYARET  
François-Joseph BOUGAUD a donné pouvoir à Didier Sarda  
Bernard HOFFMANN a donné pouvoir à Jean-Paul Coquard

Absent : François DELORT-LAVAL

Secrétaire de séance : Stéphane DUCLOS

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé des différents points inscrits à l'ordre du jour,**

- **Approuve** les comptes rendus des séances du 30 mai et du 27 juin 2022
- **A été informé** des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations conformément à la délibération n° 34 du 25 mai 2020
- **Autorise** M. le Maire à solliciter une subvention auprès de Savoie Biblio-Conseil Départemental 74 dans le cadre de LIROLAC
- **Accepte** l'échange de parcelles au col de la Forclaz dans le cadre d'une régularisation foncière
- **Approuve** l'acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Perroix »
- **Fixe** la redevance d'occupation du domaine public avec le Syane
- **Approuve** la modification du temps de travail de 2 ATSEM
- **Fixe** le tarif des prestations techniques extérieures
- **Autorise** Mr le Maire à signer une convention de partenariat financier avec la commune de Doussard pour le développement des activités du vol libre
- **Refuse** une servitude de passage demandée par l'Hôtel Beau Site

Le 28 Juillet 2022

Le Maire  
Didier SARDA

